TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE



MSOP 2026-2027

MSOP 2026-2027
TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Définition	3
2. Évaluation du travail	4
3. Remédiation	5
4. Échéancier	5-6
5. Plagiat	6
6. Consignes de reddition du TMsp	8
7. Liste des maître·sse·s disposé	8-9
8. Grille d'évaluation	10

Annexe 1 : Consigne de rédaction

Annexe 2 : Page de couverture

Annexe 3 : Page de résumé

Annexe 4 : Formulaire de consentement

Annexe 5 : Utilisation des outils d'intelligence artificielle. Quelques recommandations aux élèves des gymnases vaudois (Doc. CDGV, déc. 2023)

1. Définition

Le plan d'études de la MSOP prévoit un travail de maturité spécialisée (TMsp) défini comme suit (brochure « Maturité Spécialisée orientation pédagogie » éditée par le Département de l'Enseignement et de la Formation professionnelle) :

Travail de maturité spécialisée

Inspiré du modèle travail de maturité (TM) de l'Ecole de maturité, le travail de maturité spécialisée (TMsp) doit démontrer l'aptitude de l'élève à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information sur un sujet qu'il a défini lui-même ainsi qu'à communiquer ses idées. Le résultat d'une réflexion et de recherches menées au cours de l'année se traduit par un texte d'une dizaine de pages, sans les annexes. Une défense, orale, est l'occasion de démontrer la maîtrise du sujet.

L'élève bénéficie, au cours de l'élaboration du travail, d'un accompagnement par un maître répondant.

Le thème du TMsp doit être choisi dans les domaines des sciences humaines ou des sciences expérimentales ou traiter une question de culture générale. Il doit partir d'une problématique différente de celle choisie pour le travail personnel réalisé dans le cadre du certificat, sauf s'il en constitue un développement original, reconnu par le maître répondant.

L'évaluation répond aux conditions suivantes :

- le document écrit est évalué par le maître répondant ; il fait aussi l'objet d'une lecture par un expert. Une note au demi point est attribuée ;
- la défense a lieu en présence du maître répondant et de l'expert. Ils attribuent une note ;
- la note finale du TMsp est calculée selon la formule

$$\frac{2 \times \text{la note d'écrit} + \text{la note d'oral}}{3};$$

- le calendrier et les modalités pratiques du suivi, de l'évaluation et de la remédiation (avant la défense orale uniquement) pour le TMsp, sont fixés par le gymnase.

L'élève doit avoir obtenu au moins la note 4.0 au TMsp pour être autorisé à se présenter aux examens.

Le TMsp est un **travail individuel** qui se fonde **sur une démarche personnelle** ; il doit garder une part de production originale qui peut se décliner selon un ou plusieurs axes :

- Traitement d'une question originale ;
- Vérification de réponses obtenues à partir d'observations, expérimentations personnelles ;
- Production/reconstruction d'une machine ou d'un instrument ;
- Travail d'analyse à partir de compilations et de synthèses.

Ce travail implique de la part de l'élève un investissement régulier et de qualité tant au niveau du temps qu'il y consacre que dans sa réflexion. Il n'est en rien un objet qui se crée en quelques heures. Il nécessite une acquisition de connaissances qui doivent être appliquées et dépassent la simple compilation. L'élève est par ailleurs seul responsable de la qualité de son travail.

Le TMsp permet de travailler sur la transversalité des disciplines et des compétences.

Le TMsp est mené au cours de la quatrième année du Gymnase. La conduite de ce travail est marquée par plusieurs étapes qui vont de la définition du sujet à la création d'un produit fini, ainsi qu'une présentation argumentée. La définition du sujet, la construction de l'objet d'études font partie intégrante de la démarche. Le processus qui mène au travail final doit être documenté.

Le choix de la/du répondant·e se fait **soit parmi les enseignant·e·s qui interviennent en 4MSOP soit parmi les enseignant·e·s listé·e·s plus bas**.

2. Évaluation du travail

L'évaluation du TMsp se fait en deux temps par le ou la maître·sse et un·e expert·e interne qui ne fait pas partie du conseil de classe :

- Le document écrit est dans un premier temps évalué par le ou la maître·sse et l'expert·e interne ;
- Une seule remédiation du document écrit peut avoir lieu (**avant la défense orale uniquement**) ;
- Si le dossier écrit est jugé satisfaisant, une présentation orale d'une durée de 15 à 20 minutes a lieu en présence du/de la maître·sse et de l'expert·e interne ;
- La note finale du TMsp est calculée selon la formule indiquée en page 2 du présent document.

L'évaluation tient compte en particulier des points suivants :

- L'adéquation du travail avec le sujet de recherche (en particulier la qualité de la recherche, de l'analyse, des informations, la valeur des conclusions) ;
- La pertinence de la méthode de travail ;
- La cohérence du travail, l'esprit critique ;
- L'autonomie et l'originalité ;

- Les exigences formelles (longueur, présentation, expression, délais, etc.).

Chaque enseignant·e responsable du suivi du travail de maturité définit le détail des critères d'évaluation qui sont communiquées à l'élève.

3. Remédiation

Lorsque le dossier écrit est jugé insuffisant, le/la répondant·e fixe les modalités d'une remédiation qu'il communique à l'élève **jusqu'au jeudi 25 mars 2027**.

L'élève rend la version corrigée de leur travail **jusqu'au vendredi 16 avril 2027 au plus tard**.

L'élève se présente ensuite à la défense orale selon le calendrier établi. **Il n'y a pas de remédiation à la suite de la défense orale**.

4. Échéancier

Lundi 9 novembre 2026	**Retour des bulletins d'inscription indiquant :** - **Choix du/de la répondant·e** - **Choix du sujet**
Vendredi 27 novembre 2026	- *Choix de la démarche* - *Recherches bibliographiques* [1] - *Choix de la problématique*
Vendredi 11 décembre 2026	- *Recherches bibliographiques* - *Acquisition des connaissances* - *Éventuellement : élaboration d'un questionnaire pour un sondage ou un interview* - *Première ébauche d'un plan et/ou d'une introduction*
Vendredi 15 janvier 2027	- *Éventuellement : réalisation du sondage ou de l'interview* - *Plan et introduction*
Vendredi 5 février 2027	- *Rédaction de l'ensemble du travail*
Vendredi 26 février 2027	- *Bibliographie* - *Mise en page*
Vendredi 12 mars 2027	**Reddition du travail de maturité spécialisée**

[1] La bibliothèque du gymnase dispose de livres spécifiques à votre orientation

Jeudi 25 mars 2027	**Le cas échéant les répondant·e·s communiquent aux élèves qu'une remédiation est nécessaire**
Jusqu'au vendredi 16 avril	**Reddition de la remédiation**
Vendredi 30 avril 2027 **→ Sur l'ensemble de la journée, les élèves seront libéré·e·s des cours**	**Défenses orales**

Les échéances en gras sont fixes alors que les autres sont indiquées en tant que lignes directrices.

Le TMsp fait l'objet d'une évaluation selon la grille annexée ; ***cette note doit être suffisante (4.0) pour donner accès aux examens****.*

5. Plagiat

Les bases réglementaires qui régissent les travaux de maturité sont indiquées dans la brochure éditée par le DEF. S'applique également l'article 43 du Règlement des gymnases : « ***Fraude et plagiat*** *: En cas de fraude ou de tentative de fraude dans un travail scolaire, en particulier en cas de plagiat, la note 1 est attribuée.* ». L'élève sera donc particulièrement attentif à respecter les normes de citations pour éviter tout plagiat.

Le plagiat, la fabrication et la falsification des résultats d'une recherches sont unanimement considérés comme des fautes graves passibles de sanctions, voire de poursuites pénales.

Les exemples suivants tirés d'un document proposé par l'Université d'Ottawa (Canada) permettent de rappeler concrètement les règles et usages pour éviter le plagiat (www.uOttawa.ch/plagiat.pdf).

<u>Principes et règles :</u>

- Tout emprunt cité textuellement doit être accompagné d'une référence complète.
- Les textes consultés sur Internet font partie des sources qu'il faut citer.
- Tout emprunt d'idées doit être accompagné d'une référence complète.
- Il est inacceptable de paraphraser les mots d'un autre en les faisant passer pour les vôtres.

EXEMPLES

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

Brodie, J. (1991). « Les femmes et le processus électoral au Canada ». In K. Megyery (Ed.), Les femmes et la politique canadienne, (pp.3-4). Toronto : Dundern Press.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit* :	Inacceptable parce que :
Même si les femmes **représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.**	- L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.
Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.	- Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes.)
Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir.** Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la plupart des canadiennes.** (Brodie, 1991, p.3)	- Même si l'auteur, son œuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

*Les mots en caractères gras sont ceux du texte source

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit* :	Inacceptable parce que :
Selon Brodie, « Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (Brodie, 1991, p.3)	- L'extrait est placé entre guillemets et la source est citée.

Comme le rappelle Brodie (1991), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. ».	- Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases. - Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement de l'auteur. - La source est citée.
Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.	- L'idée est résumée en des termes autres que ceux de l'auteur (bonne paraphrase). - L'auteur et son œuvre sont cités.

6. Consignes de reddition du Travail de maturité spécialisée

Le **vendredi 12 mars 2027** l'élève remet 3 exemplaires du Travail de maturité spécialisée à son/sa répondant·e.

À la suite de la défense orale, le/la répondant·e remet au secrétariat 1 exemplaire du TMsp pour archivage, **le document de consentement** ainsi que la feuille d'évaluation finale.

7. Liste des maîtres·sse·s disposé·e·s à suivre un TMsp

Nom du/de la maître·sse	**Branche(s) enseignée(s)**
Aline BAUMGARTNER	Éthique et cultures religieuses Histoire et sciences des religions
Sahbi BELKHIRIA	Chimie
Olivier CASSOLI	Anglais
Myriam DÄTWYLER	Allemand
Florian DELESSERT	Anglais
Isabelle FAVRE PRALONG	Français, Musique
Silvia GIAN	Italien
Aurélie GROZEMA	Allemand
Jérôme GYGAX	Histoire, Culture antique
Delphine HILTY	Français
Nora KÖHLER	Allemand
Thibault LEUENBERGER	Français
Grégoire MANCUSO	Italien
Annie MERCIER ZUBER	Biologie
Chantal MESSERLI	Physique
Laurent MICHEL	Physique
Fabio MORIGGIA	Biologie
Jean-Luc MOULLET	Allemand, Français
José Daniel PERNAS	Anglais
Virginie PERROUD	Géographie
Lionel PHARISA	Chimie
Jérôme PILLOUD	Chimie
Bertrand RICKENBACHER	Français, Philosophie

Nicole ROSSIER ROTH	Mathématiques
Karine RYFFEL	Biologie
Charlotte STEINER	Français
Julien THOM	Anglais
Sven TOBLER	Allemand
Gérard VALZINO	Physique
Enrica VOEGELI MAILLARD	Allemand
Claude WELSCHER	Français, Philosophie, Histoire et sciences des religions, Éthique et cultures religieuses

Travail de maturité spécialisée : Évaluation finale

Gymnase de Beaulieu
Rue du Maupas 50
Case postale
1000 Lausanne 18

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Travail de Maturité Spécialisée Pédagogie

Titre : .....

Nom, prénom et classe : .....

Objet	Description	Pondération	Points
Processus	Gestion du temps Autonomie Démarche …	40%	40 pts
Contenu écrit	Sources d'informations et références Adéquation entre le rapport écrit et le stage Traitement des données recueillies …	40%	40 pts
Forme écrite	Cohérence, argumentation Qualité de la langue Présentation du document …	20%	20 pts
		Note écrite finale	
Présentation orale : note entière	Contenu, argumentation, pertinence de la discussion Qualité de la langue Aspects non verbaux …		
		Note de l'oral	
		Note finale (2 x la note écrite finale + note oral)/3	

Remarques éventuelles :

.....

.....

Lieu et date : .....

Nom du/de la répondant·e : ..... **Signature :** .....

Nom de l'expert·e : ..... **Signature :** .....

ANNEXE 1 : ASPECTS FORMELS

Les consignes qui suivent correspondent à un modèle parmi d'autres. Par souci de cohérence, il convient de choisir un modèle et de demander aux élèves de s'y tenir.

Consignes de rédaction et bibliographie

Les normes bibliographiques imposées lors du TMsp en MSOP se fondent sur les normes APA telles qu'utilisées à la HEP Vaud. Par conséquent, les dispositions ci-dessous sont très étroitement inspirées du document relatif aux normes bibliographiques de la HEP disponibles sur le site de l'instruction à l'adresse : https://etudiant.hepl.ch/files/live/sites/files-site/files/filiere-ps/programme-formation/normes-apa-stage-maeps-fps-hep-vaud.pdf (dernière consultation le 28 avril 2023).

I. Les rubriques ordinaires d'un rapport

Pages préliminaires (Les rubriques en italique sont facultatives)	- page de couverture (cf. annexe 2)
	- table des matières
Texte	- introduction
	- partie principale
	- conclusion
Sources et tables	- bibliographie
	- *table des illustrations*
	- *table des abréviations*
	- *tableau des symboles utilisés*
	- *index / glossaire*
Intégrés ou séparés	- annexes

II. Mise en page et typographie

- Feuilles A4. Écrire au recto uniquement. Marge de gauche suffisante pour que le texte reste clairement lisible après brochage ou reliure.
- Dans l'en-tête figurent le titre du travail et, à droite, en chiffres arabes, le numéro de page et le nombre total de pages du document. Police taille T moins 2 ou 3 pts (éviter le gras dans l'en-tête).
- Dans le pied de page figurent les initiales des auteurs, la date de rédaction ou le numéro de version du rapport. Police taille T moins 2 ou 3 pts.
- On fait toujours les mêmes intervalles entre le haut de la feuille et le titre, entre un titre et le texte, entre le texte et un nouveau titre.
- Une seule police (Times, Arial, Helvetica par exemple) pour l'ensemble du texte. Notes de bas de page : police taille T moins 2 pts.
- Un espacement sépare deux paragraphes.
- Si possible trois, mais au moins deux lignes entières d'un paragraphe en bas ou en hait d'une page.
- Pas de ligne veuve (ligne isolée en bas de page).
- Pas de ligne orpheline (ligne isolée en haut d'une page).
- Pas d'apostrophe à la fin d'une ligne, ni tiret ou trait d'union à la fin d'une page.

III. Numérotation des pages

Le comptage commence dès la première page (couverture exclue). La page de titre et la page de garde sont donc comptées (paginées), mais pas numérotées (foliotées).

Autrement dit la numérotation commence juste après la page de titre et se termine juste avant les annexes.

IV. Abréviations et acronymes

Les abréviations sont précédées (et non suivies), lors de leur première apparition dans le texte, de la version non abrégée des mots qu'elles remplacent. Distinguer abréviation et acronyme : O.N.U. (o-n-u = abréviation) ; ONU (eau-nu = acronyme).

V. Citations et références

Les références dans le texte peuvent être :
- Des citations directes : relater les propos d'autrui mot à mot, entre guillemets (→ citer).
- Des citations indirectes : reformuler les propos d'autrui avec vos propres mots (→ paraphraser, reformuler, évoquer).

Ces citations peuvent à leur tour être :
- Entre parenthèses : paraphraser ou citer des propos de la source et les faire suivre d'une parenthèse créditant cette source.
- Narratives : inclure le nom de l'auteur·rice source dans le texte.

Selon normes APA, il est nécessaire de citer les sources de deux manières :
- Dans le texte, en mentionnant le nom de l'auteur·rice et la date de publication (et la page en cas de citation directe).
- Dans la liste des références bibliographique en fin de texte, sous la forme d'une référence complète (dont la forme varie en fonction du type de texte-source).

En revanche, les références présentées en notes de bas de page disparaissent.

Quelques exemples afin d'illustrer le propos :

	Citation entre parenthèses	**Citation narrative**
Citation directe	« La présence forte de l'évocation et de la reformulation chez les experts nous amène à définir l'écrit scientifique expert comme un discours avec des noms d'auteurs, sur lequel viennent se greffer, de temps à autre, les dires de ces auteurs (sous forme de citations). Chez les étudiants en revanche, la citation domine largement. » (Boch, 2013, p.561)	Dans son article sur la formation à l'écriture de la thèse, Boch (2013) évoque les constats suivants : « la présence forte de l'évocation et de la reformulation chez les experts nous amène à définir l'écrit scientifique expert comme un discours avec des noms d'auteurs, sur lequel viennent se greffer, de temps à autre les dires de ces auteurs (sous forme de citations). Chez les étudiants en revanche, la

		citation domine largement. » (p.561)
Citation indirecte	La recherche a montré que les étudiants·es avaient tendance à avoir davantage recours à la citation directe qu'à la citation indirecte (Boch, 2013).	Dans son article sur la formation à l'écriture de la thèse, Boch (2013) a notamment relaté que les étudiants·es ont tendance à avoir davantage recours à la citation directe qu'à la citation indirecte.

VII. Illustrations

Comprendre sous ce terme des graphiques, des cartes, des photos, des tableaux, des schémas. Les illustrations explicitent et complètent le texte. Elles ne contiennent ni information nouvelle, ni information additionnelle.

- Toutes les illustrations sont numérotées et portent titre, légende et mention de la source. Numéro et légende sont repris, voir complétés, dans la table des annexes.
- L'illustration se trouve toujours sur la même page que le texte correspondant. Ni le texte ni la légende ne sont isolés au bas d'une page.
- Expliquer, le cas échéant, les formules et symboles utilisés.
- Vérifier la cohérence des graphiques (échelles, numérotation, légendes).

VIII. Référence bibliographiques

On appelle notice bibliographique l'appareil de référence qui figure à la fin d'un rapport ou d'un ouvrage. On distinguera les rubriques suivantes :

- Livres (publications encyclopédiques et générales, publications consacrées au thème de l'étude …) ;
- Articles ;
- Sources Internet ;
- Autres sources (films, émissions de radio …).

À l'intérieur de ces rubriques, l'ordre est déterminé par celui qui établit la bibliographie. Il peut choisir l'ordre alphabétique des patronymes ou l'ordre d'importance. Dans ce cas, il s'agira d'une bibliographie soigneusement commentée.

1. Notice pour un livre à un seul auteur

Nom de l'auteur, Initiale du prénom, (Année). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple : Felouzis, G., (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : Presses universitaires de France.

Notice pour un livre à plusieurs auteurs
Nom de l'auteur 1, Initiale du prénom1, & Nom de l'auteur 2, Initiale du prénom 2, (Année). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple : Hofstetter, R. & Ratcliff, M. (2012). *Cent ans de vie (1912-2012). La faculté de psychologie et des sciences de l'éducation héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagéenne.* Genève : Georg.

2. Notice pour un chapitre
Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre (ou de l'article). In Initiale du prénom, Nom (Ed.), *Titre du livre* (pages). Lieu de publication : Éditeur.

Exemple : Colet, N & Berthiaume, D. (2009) Savoir ou être ? Savoir et identités professionnelles chez les enseignants universitaires. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Eds.), *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation* (pp.137-162). Bruxelles : De Boeck.

3. Notice pour un article
Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Date). Titre de l'article. *Nom du journal ou du magazine*, page.

Exemple : Bergström, M. (2019, avril). Amour et sexe à l'heure du numérique. *Le monde diplomatique*, p.183

Si l'article est tiré d'un dictionnaire :
Auteur. (Date). Mot recherché. Dans *Nom du dictionnaire*.

Exemple : Larousse. (2020). Réussite. Dans *Le dictionnaire Larousse*.

4. Version électronique d'un livre ou d'un article édité en format papier
On ajoute l'adresse URL du livre précédée de « Repéré à … » et on mentionne le type de version électronique (PDF ou ePUB ou autre) entre crochets.

Exemple : Vitali-Rosati, M. et Sinatra M.E., (2014). Pratiques de l'éducation numérique [PDF]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Repérée à https://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/Pratiques-de-ledition-numerique.pdf

5. Notice pour une page internet
Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre du document : sous-titre du document. Consulté le (+date) sur (+URL).

NOM Prénom (de l'auteur), « Titre de l'article ou de la page web », *Titre du site web*, date URL, consulté le Date de la dernière consultation.

Exemple : Leterme, C. (2020, 14 février*). Tout savoir sur la publication d'un article scientifique*. Consulté le 2 mars 2022 sur https://www.scribbr.fr/article-scientifique/

6. Notice pour les autres sources

Exemple pour un film de cinéma :
Nom du réalisateur, Initiale. (Fonction). (Année). Titre du film [Film] Nom de l'entreprise de production. URL.

Exemple : Jeunet, J.-P. (Réalisateur). (2001). Le fabuleux Destin d'Amélie Poulain [Film]. UGC.

Exemple pour un épisode de série :
Nom du réalisateur de l'épisode, Initiale. (Fonction). (Année de diffusion de l'épisode). Titre de l'épisode [Saison, Épisode] [Épisode de série TV]. Dans initiale, Nom du réalisateur de la série. (Fonction), Nom de la série. Nom de l'entreprise de production. URL.

Exemple : Astier, A. (Réalisateur). (2006). Le Chevalier errant [Saison 3, Épisode 1] [Épisode de série TV]. Dans A. Astier & A. Kappauf (Réalisateurs), *Kaamelott*. CALT.

IX. Annexes

Les annexes rassemblent toutes les données qui ralentiraient la lecture (documents additionnels, décomptes détaillés, tableaux …). Elles ne contiennent que des documents auxquels on s'est référé et qu'on a mentionné dans le texte.

Le mot « Annexes » figure sans numéro de page dans la table des matières.

Chaque document – et non chaque page – est numéroté par des chiffres romains ou par un système alphanumérique (A-1, A-2). Si les annexes sont nombreuses, utiliser les chiffres arabes.

X. Fraude et Plagiat

En cas de fraude et de plagiat avérés et dûment documentés, l'art. 43 du RGY du 6 juillet 2022 s'applique : « En cas de fraude ou de tentative de fraude dans un travail scolaire, en particulier un cas de plagiat, la note 1 est attribuée. ».

ANNEXE 2 : PAGE DE COUVERTURE
(sur papier fort)

GYMNASE DE BEAULIEU
TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE 2027

Tiers supérieur 14 à 18 pt

Tiers central 24 à 28 pt, corps épais

TITRE DU TRAVAIL
DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE
SOUS-TITRE ÉVENTUEL

Tiers inférieur 12 à 14 pt

Nom du/de la ou des répondant·e·s

Prénom et NOM
du ou des auteurs·trices

Lieu, date

ANNEXE 3 : PAGE DE RÉSUMÉ

Résumé du Travail de maturité spécialisée 2027

Ce résumé se présente sous la forme d'une synthèse d'UNE PAGE A4 au maximum.
Il est intégré au TMsp.

Nom	……..	……..	……..
Prénom	……..	……..	……..
Classe	……..	……..	……..

Titre du TMsp :

.....

.....

Répondant·e : .....

Résumé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :..... Signature de l'élève : .....

ANNEXE 4 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Gymnase de Beaulieu
Rue du Maupas 50
Case postale
1000 Lausanne 18

canton de vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Mise à disposition de mon TM/TPL/TMsp à des fins pédagogiques
Formulaire de consentement

Par la présente, je soussigné·e _____ , classe _____

□ **consens à la consultation en libre accès de mon travail (TM, TPL, TMsp) au sein du gymnase.**

□ **ne consens pas à la consultation en libre accès de mon travail (TM, TPL, TMsp) au sein du gymnase.**

Je suis conscient·e que mon travail sera conservé à la bibliothèque et pourra être consulté par des élèves à des fins pédagogiques.

Temps de conservation :

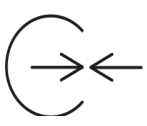
- Travail de Maturité et Travail de Maturité Spécialisée, 5 ans
- Travail Personnel, 3 ans

Lieu, date : _____

Signature de l'élève : _____

Pour les élèves mineur·e·s :

Signature du/de la représentant·e légal·e : _____



ANNEXE 5 : Utilisation des outils d'intelligence artificielle. Quelques recommandations aux élèves des gymnases vaudois (Doc. CDGV, déc. 2023)

canton de vaud

Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois

Utilisation des outils d'intelligence artificielle
Quelques recommandations aux élèves des gymnases vaudois[1]

Il existe aujourd'hui un grand nombre d'outils d'Intelligence artificielle générative capables de produire des contenus synthétiques (texte, images, etc.) [1][3]. Comme tout outil, ils présentent des avantages, mais aussi des limites et des risques importants dont vous devez avoir conscience. Dans tous les cas, nous vous recommandons d'exercer votre sens critique.

Quand ne faut-il pas utiliser les outils d'IA générative ?

- Ne les utilisez pas pour apprendre de nouvelles choses ou pour chercher des informations : ces outils génèrent des non-sens plausibles et peuvent vous faire croire que ce qu'ils génèrent est vrai ou réel alors que ce n'est pas le cas.
- Ne l'utilisez pas pour générer un contenu dont vous n'êtes pas en mesure de vérifier sa véracité ou sa forme, par exemple une langue étrangère.

Quand peut-on envisager l'utilisation d'outils d'IA générative ?

- Lorsque vous voulez être surpris·e, par exemple, pour générer des idées.
- Lorsque vous avez la possibilité de vérifier l'exactitude du résultat que produit l'outil d'IA.
- Lorsque vous souhaitez obtenir de l'aide sur la forme de votre contenu plutôt que sur le fond : par exemple, pour améliorer la formulation de votre texte, pour résumer un passage trop long ou pour vaincre l'angoisse de la page blanche.

Quels sont les risques ?

- *Absurdité plausible* [2] : nous avons généralement tendance à faire davantage confiance aux machines qu'à nous-mêmes (biais d'automatisation [4]), ce qui nous rend d'autant plus vulnérables à l'apparente plausibilité des contenus générés par ces logiciels même lorsque ceux-ci sont totalement faux ou incorrects.
- *Impact environnemental* : ces logiciels sont parmi les moins économes en énergie et en eau, évitez de les utiliser lorsque vous disposez d'outils qui effectueront la même tâche avec un impact plus limité (par exemple, la recherche sur le web ou parfois le visionnage de vidéos).
- *Vie privée* : en utilisant les outils d'IA générative, vous partagez vos données avec des entreprises privées. Ne saisissez pas des données personnelles ou sensibles à propos de vous ou de tiers.
- *Biais* : ces logiciels souffrent de différents types de biais, qu'il s'agisse de biais liés au genre (par exemple, traduction automatique [5], génération d'images [6]) ou de biais liés à l'origine ethnique ou à l'orientation religieuse (par exemple, génération de textes [7]). Évaluez soigneusement les résultats et gardez l'esprit critique.

Quelles sont les règles d'utilisation des IA génératives dans le cadre de vos études ?

L'honnêteté intellectuelle exige que l'on mentionne tous les moyens qui ont contribué à la réalisation d'un travail. Cela s'applique bien sûr aussi à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative, par exemple lorsque vous y avez recours pour générer du texte ou une image. Il s'agit d'une exigence absolue et y déroger procède du plagiat qui est assimilé à une forme spécifique de tricherie dans les règlements de nos écoles. Pour mémoire, la tricherie est sanctionnée par la note de 1, quelle que soit son ampleur (Règlement des Gymnases, RGY art. 43).

canton de vaud

Intelligence artificielle et citations
Quelques recommandations aux élèves

Quelles sont les bonnes pratiques concernant la mention ou la citation ?

Mention
L'usage d'une IA doit toujours être mentionné avec les indications suivantes (Nom de l'IA, sa version si disponible, l'adresse pour y accéder le cas échéant et la date d'utilisation).
Par exemple : ChatGPT, version 3.5, https://chat.openai.com/, le 16 mai 2023.

Citation
Pour obtenir des réponses d'une IA, il est nécessaire de lui fournir une sollicitation qui peut prendre la forme d'une question, d'un mot clé, d'une instruction, etc. Il s'agit souvent de plusieurs itérations et ces sollicitations (l'ordre qui doit être exécuté par l'IA) sont désignées par le terme anglophone *prompt*.

Ainsi, un texte produit par une IA et cité in extenso doit être placé entre guillemets et, à la fin de la citation, une note de bas de page doit préciser l'IA utilisée, sa version, l'adresse internet de l'IA et la date d'utilisation. Le *prompt* utilisé doit être intégralement produit en annexe.

Par ailleurs, un texte produit par la reformulation d'un texte fourni par une IA ne doit pas être placé entre guillemets, mais doit être clairement signalé comme tel, la référence à l'IA et au *prompt* explicitement transcrits comme ci-dessus.

De la même manière, un document fondé sur des informations fournies par une IA doit citer ses sources en fin de document au même titre que lors de l'utilisation d'un moteur de recherche ou d'une encyclopédie, en explicitant les éléments demandés à l'IA (*prompt*).

Enfin, une image produite par une IA doit être référencée comme étant le produit de l'IA en spécifiant de la même manière l'IA utilisée, sa version, son adresse internet, la date d'utilisation et le *prompt*.

Pour en savoir plus

- Capsules vidéo de l'INRIA
  https://youtu.be/K8gOvC8gvB4 (comment fonctionne ChatGPT)
  https://youtu.be/8IQ9i_QoA3A (Le prompting)
  https://youtu.be/xXHWTC4mJBM (Quelles sont les limites de ChatGPT ?)

- la page FAQ de l'UNIL dédiée à l'IA
  https://unil.ch/numerique/home/menuguid/en-bref.html

Et aussi

[1] Barraud, E, Petersen, T., Overney, J., Aubort S. & Brouet A.-M. (2023). Intelligence artificielle. Amie ou concurrente. Dimensions, 8. EPFL. https://longread.epfl.ch/dossier/intelligence-artificielle-amie-ou-concurrente/

[2] Hardebolle, C. Ramachandran, V. (to appear). SEFI Editorial for the Special Interest Group on ethics: https://go.epfl.ch/plausiblenonsense

[3] Rochel, J. (2023) ChatGPT. 6 questions fondamentales. https://ethix.ch/sites/default/files/inline-files/Ethix_ChatGPT_April2023.pdf

[4] Suresh, H., Lao, N., & Liccardi, I. (2020, July). Misplaced trust: Measuring the interference of machine learning in human decision-making. In Proceedings of the 12th ACM Conference on Web Science (pp. 315-324). https://dl.acm.org/doi/10.1145/3394231.3397922

[5] Schiebinger, L., Klinge, I., Sánchez de Madariaga, I., Paik, H. Y., Schraudner, M., and Stefanick, M. (Eds.) (2011-2021). Gendered Innovations in Science, Health & Medicine, Engineering and Environment. https://genderedinnovations.stanford.edu/case-studies/nlp.html#tabs-2

[6] Leonardo Nicoletti and Dina Bass. Humans Are Biased. Generative AI Is Even Worse, Text-to-image models amplify stereotypes about race and gender — here's why that matters https://www.bloomberg.com/graphics/2023-generative-ai-bias/

[7] Abid, A., Farooqi, M., & Zou, J. (2021). Large language models associate Muslims with violence. Nature Machine Intelligence, 3(6), 461-463. https://www.nature.com/articles/s42256-021-00359-2

CDGV / décembre 2023